

les semestres

Par **juliette**, le **29/12/2007** à **15:28**

Bonjour

Je voulais savoir:

si une personne a raté son premier semestre de L1
a validé son 2ème semestre de L1 (dc est passé en L2)
et rate son premier semestre de L2.

Que se passe-t-il ?

Est ce que cette personne peut qd même faire le 2ème semestre de L2?

Merci à tous ceux qui vont me répondre.

Par **NinjaTune**, le **29/12/2007** à **16:11**

Oui dans tous les cas elle passe en L2 avec son L1 qui n'est pas entièrement validé, elle fera donc l'année complète.

C'est ce qu'on appelle être AJAC.

Cependant en toute franchise, je ne le conseillerais pas, il vaut mieux redoubler son année et faire son semestre manquant en toute tranquillité (quitte à aller dans l'année supérieure voire ce qui s'y passe) que de galérer dans l'année suivante avec les cours qui se chevauchent et beaucoup de travail en plus.

De plus la L2 est plus dure que la L1

Par **juliette**, le **29/12/2007** à **16:33**

Ma question s'était de savoir pour une personne qui a 2 semestres non validés (le premier de L1 et le premier de L2).

Dans ce cas cette personne peut elle aller au 2ème semestre de L2?

Par **doui**, le **29/12/2007** à **16:35**

Salut,

il faut voir le règlement des études de la fac en question, notamment sur le point de savoir si la compensation entre 2 semestres d'une année est autorisée (normalement oui).

si c'est le cas, faut voir déjà si cette personne a validé sa L1 par compensation ou est passée en L2 avec le 1er semestre de L1 à rattraper.

Dans ce dernier cas faudra voir si ce semestre de L1 a été rattrapé ou non.

Mais dans tous les cas la personne peut faire le 2ème semestre de L2 (enfin normalement on s'inscrit par année, pas par semestre), c'est pour l'inscription en L3 que y aura peut être problème, faudra voir combien de semestres ne sont pas validés.

Par **fan**, le **29/12/2007** à **17:11**

Oui, tu peux passer le 2ème semestre de L2 et si tu compense tes 2 semestres de L2, il n'y a pas de problème, tu n'auras plus qu'à avoir le premier semestre de L1. Du moins, c'est

comme ça à Clermont-Ferrand. Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **29/12/2007** à **17:18**

Chez nous il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Donc si je comprend bien même ac le premier semestre de L1 et le premier semestre de L2 non validé (soit 2 semestres sur 3 non validés) cette personne pourra qd même passer le deuxième semestre de L2

Par **doui**, le **29/12/2007** à **17:27**

Je peux rien te dire avec certitude, vu que le système de ta fac a l'air particulier, mais normalement les semestres sont indépendants donc a priori, je vois pas pourquoi la personne ne pourrait pas faire le 2ème semestre de L2 à partir du moment où elle s'est inscrite en L2 (à moins que les inscriptions soient semestrielles).

En plus elle a validé son 2ème semestre de L1, donc sinon elle va se tourner les pouces pendant un semestre. A moins que dans ta fac il soit possible de faire "le 1er semestre au

2ème semestre" (si si c'est possible dans certaines disciplines)

Mais ton cas a l'air vraiment particulier, donc je crois que personne ne peut t'aider vraiment, sauf peut être les gens de ta fac, à moins que tu nous sortes le règlement des études de ta fac.

Par **fan**, le **29/12/2007** à **17:42**

Tu es de quelle ville, Juliette ?

Par **juliette**, le **29/12/2007** à **18:49**

Je suis de Lille

Pour ma question je pense que je vais attendre de voir si la personne valide son premier semestre de L2 (voir aussi celui de I1). Si elle n'y arrive pas je vais lui conseiller d'aller voir l'administration, pour savoir ce qui se passe dans ces cas là.

Par **jeeecy**, le **29/12/2007** à **19:14**

que dit le règlement d'examen?

parce que la réponse s'y trouve à tous les coups...

Par **juliette**, le **30/12/2007** à **16:52**

Je n'ai pas le règlement des examens.

Mais je vais essayer de l'avoir

Par **fan**, le **30/12/2007** à **20:22**

:)

Regarde dans ton livret d'étudiant, le règlement de ta fac y est certainement. Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **30/12/2007** à **20:50**

Encore faut-il avoir un livret d'étudiant

Par **fan**, le **30/12/2007** à **20:58**

Je croyais que toutes les facs en avaient un. C'est curieux que vous n'en ayez pas.

Par **juliette**, le **31/12/2007** à **15:29**

je confirme , je n'ai pas de livret étudiant (je ne sais même pas ce que c'est ,l ol)

Par **maolinn**, le **31/12/2007** à **18:31**

:lol:

Lol ça ressemble à un carnet de correspondance comme au collège peut-être Image not found or type unknown

Bon sinon en ce qui te concerne Juliette, je ne vois pas le problème pour toi de passer en 2e semestre de L2 vu que tu as validé ton 2e semestre de L1 (c'est bien ça ?)

Par contre aux rattrapages tu as intérêt à y aller à fond pour les 1er semestres de ta L1 et L2 !

Par **juliette**, le **01/01/2008** à **18:53**

Merci des réponses

maolinn, ce post concerne pas moi mais 2 de mes amis.

Et en effet il serait logique que si ils n'ont pas leurs semestres ils vont qd même en L2, 2ème semestre.

Mais bon espérons que le pb ne se posera pas et qu'ils auront réussi à valider le 1er semestre de L2 et le premier semestre de L1.

Par **fan**, le **01/01/2008** à **20:34**

Non, ce n'est pas un carnet comme au collège. Ce dernier nous allons l'avoir l'an prochain qui nous suivra non seulement dans nos études pour un éventuel passage dans une année. Si 2 étudiants ont réussi , c'est celui qui aura les meilleures notes dans certaines matières qui

passera, de plus, il nous suivra aussi dans notre vie professionnelle.

:(

Image not found or type unknown

Par **maolinn**, le **01/01/2008** à **22:04**

[quote="juliette":3gil7c2l]Merci des réponses

maolinn, ce post concerne pas moi mais 2 de mes amis.

Et en effet il serait logique que si ils n'ont pas leurs semestres ils vont qd même en L2, 2ème semestre.

Mais bon espéront que le pb ne se posera pas et qu'ils auront réussis à valider le 1semestre de L2 et le premier semestre de L1.[/quote:3gil7c2l]

Ah oui excuse moi, le pire c'est que je l'avais lu mais j'ai une mémoire de crevette des fois :roll:

Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **02/01/2008** à **12:09**

Lol